



Laboratoire GlaxoSmithKline  
23, rue François Jacob  
CS 80122  
92568 Rueil-Malmaison cedex  
France  
Tél. +33 1 39 17 80 00  
Fax. +33 1 47 49 55 15  
www.gsk.fr

«NOM\_1»  
«NOM\_2»  
«SERVICE»  
**A l'attention du Pharmacien Chef de Service**  
«ADRESSE»  
«CP» «VILLE»

Rueil-Malmaison, le 14 août 2017

### **Direction Commerciale**

Directeur Commercial  
**Franck Fauchoux**  
01 39 17 87 56  
06 79 86 55 23  
[franck.f.fauchoux@gsk.com](mailto:franck.f.fauchoux@gsk.com)

### **Etablissements de Santé et Collectivités :**

Responsable des marchés  
**Paul-Matthieu Luciani**  
01 39 17 64 56  
06 64 23 76 20  
[paul-matthieu.p.luciani@gsk.com](mailto:paul-matthieu.p.luciani@gsk.com)

Responsable Régions Nord et Est  
**Jean-Luc Baes**  
01 39 17 91 45  
06 84 99 63 51  
[jean-luc.j.baes@gsk.com](mailto:jean-luc.j.baes@gsk.com)

Responsable Régions Ile-de-France,  
Centre et Ouest  
**Hervé Touillec**  
01 39 17 82 97  
06 73 98 62 89  
[hervé.h.touillec@gsk.com](mailto:hervé.h.touillec@gsk.com)

Responsable Région Sud-Est  
**Corisande Laurent**  
01 39 17 80 00  
06 84 99 92 21  
[corisande.c.laurent@gsk.com](mailto:corisande.c.laurent@gsk.com)

Responsable Régions Sud-Ouest et  
Pays de la Loire  
**Victorine Terrier-Foucher**  
01 39 17 64 60  
06 71 92 37 75  
[victorine.v.terrier@gsk.com](mailto:victorine.v.terrier@gsk.com)

### **Ville :**

Responsable Coordination  
Commerciale Ville  
**Céline Clerc-Dupoux**  
01 39 17 83 25  
06 73 37 30 84  
[celine.c.clerc-dupoux@gsk.com](mailto:celine.c.clerc-dupoux@gsk.com)

### **Responsables Grands Comptes Ville :**

**Virginie Rozo**  
01 39 17 80 74  
06 59 91 09 26  
[virginie.x.rozo@gsk.com](mailto:virginie.x.rozo@gsk.com)

**Valérie Moulin-Arcin**  
01 39 17 90 41  
06 29 77 10 79  
[valerie.x.arcin@gsk.com](mailto:valerie.x.arcin@gsk.com)

Secrétariat  
**Sophie Lopes**  
01 39 17 87 36  
[sophie.m.lopes@gsk.com](mailto:sophie.m.lopes@gsk.com)

Fax Secrétariat : 01 39 17 83 33  
Fax Marchés : 01 39 17 84 07

Service Clients  
Tél : 02 32 28 57 00  
Fax : 02 32 28 57 17 & 02 32 28 57 18

**Objet :** Mise à disposition d'une alternative visant à pallier l'indisponibilité de **CLAVENTIN 3g/200mg et CLAVENTIN 5g/200mg** (ticarcilline/acide clavulanique), poudre pour solution injectable (IV) : **TIMENTIN 3.1g**, poudre pour solution injectable (ticarcilline/acide clavulanique)

Cher Confrère,

En accord avec l'ANSM, dans le contexte d'indisponibilité de CLAVENTIN 3g/200mg et CLAVENTIN 5g/200mg, poudre pour solution injectable (IV), le laboratoire GSK met à disposition, à titre exceptionnel et transitoire, une spécialité initialement destinée à la Nouvelle-Zélande :

**TIMENTIN 3.1g, poudre pour solution injectable**  
**(3g de ticarcilline/100mg d'acide clavulanique)** – Boite de 1 flacon

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **La composition de cette spécialité importée TIMENTIN 3.1g est différente des spécialités CLAVENTIN 3g/200mg et 5g/200mg, avec notamment un nouveau ratio en ticarcilline/acide clavulanique.**

En effet, la spécialité TIMENTIN 3.1g présente :

- **une teneur en acide clavulanique moindre que dans les spécialités CLAVENTIN 3g/200mg et 5g/200mg : 100mg d'acide clavulanique par flacon dans la spécialité TIMENTIN 3.1g, au lieu de 200mg par flacon dans les spécialités CLAVENTIN 3g/200mg et 5g/200mg ;**
- **une teneur en potassium moindre que dans les spécialités CLAVENTIN 3g/200mg et 5g/200mg : 19.6mg de potassium (0.5mEq) par flacon dans la spécialité TIMENTIN 3.1g, au lieu de 39.2 mg (1 mEq) par flacon dans les spécialités CLAVENTIN 3g/200mg et 5g/200mg ;**
- **une teneur en ticarcilline de 3g par flacon identique à celle de la spécialité CLAVENTIN 3g/200mg.**

→ **Par conséquent, il convient notamment de tenir compte de la teneur moindre en acide clavulanique dans la prise en charge des patients traités par TIMENTIN 3.1g.**

- Les modalités de conservation de TIMENTIN 3.1g diffèrent de celles des spécialités CLAVENTIN : **les unités de TIMENTIN 3.1g doivent être conservées au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C)**, ces modalités permettant d'allonger la durée de conservation de la spécialité TIMENTIN 3.1 g.

Cette importation permet une continuité dans la prise en charge de patients devant bénéficier d'un tel traitement antibiotique. Aussi dans la poursuite des mesures qui avaient été mises en vigueur pour CLAVENTIN, le nombre d'unités disponibles de ces spécialités importées étant limité, en accord avec l'ANSM, nous vous demandons de ne pas les stocker et de les réserver au seul **traitement curatif des patients atteints d'infection documentée à *Stenotrophomonas maltophilia* en l'absence d'alternatives thérapeutiques.**  
**Dans ce contexte exceptionnel, ces spécialités seront réservées à l'usage hospitalier et ne pourront pas être rétrocédées.**

En conséquence, nous vous invitons à prendre contact avec le référent en infectiologie de votre hôpital ou de votre région et à étudier au cas par cas, en fonction des résultats de l'antibiogramme, la possibilité d'utiliser pour votre patient les alternatives thérapeutiques les plus adaptées.

Les éléments de conditionnement (étiquetage et notice) de TIMENTIN 3.1g étant rédigés en langue étrangère, une étiquette en français est apposée sur chaque étui.  
De plus, à l'occasion de chaque commande, la présente lettre ainsi que le résumé des caractéristiques du produit (RCP) de la spécialité CLAVENTIN, vous seront adressés, parallèlement aux unités de TIMENTIN 3.1g.

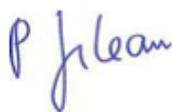
**Nous attirons votre attention sur la nécessité de joindre ces documents aux unités de TIMENTIN avant leur mise à disposition dans les services de soins.**

**Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès des services concernés au sein de votre établissement.**

Nous vous précisons que GSK prend en charge l'exploitation de ces spécialités importées, en ce qui concerne notamment l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Pour toute demande de dépannage, nous vous remercions de contacter notre Département d'Information et d'Accueil Médical (e-mail : [diam@gsk.com](mailto:diam@gsk.com), tél. : 01 39 17 84 44 – fax : 01 39 17 84 45).

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser des difficultés occasionnées et vous prions de croire, Cher Confrère, à l'assurance de notre considération.



**Pascale GERBEAU-ANGLADE**  
Pharmacien Responsable  
Directeur des Affaires Pharmaceutiques



**Franck FAUCHOUX**  
Pharmacien  
Directeur Commercial GSK